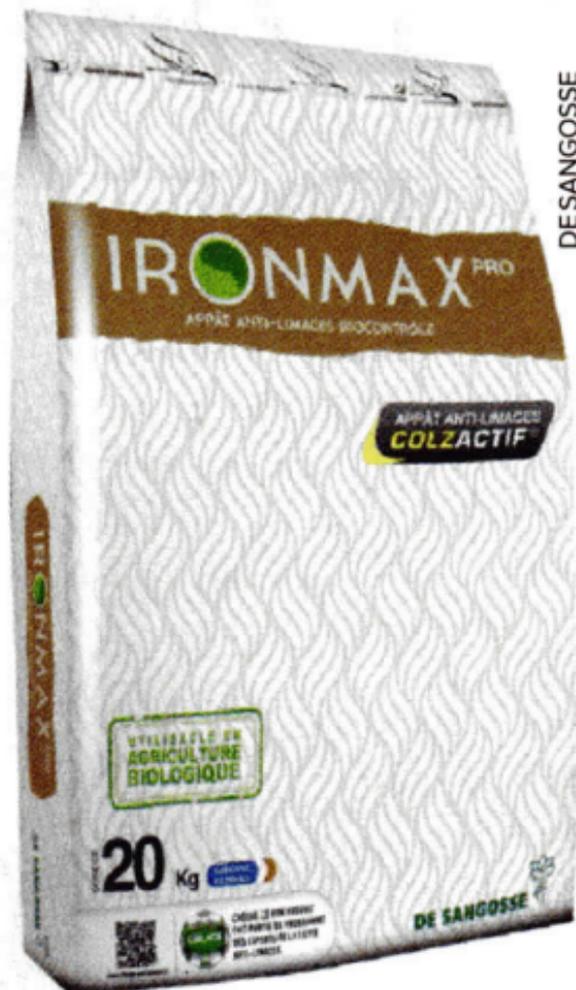


Molluscicide

NOUVEL APPÂT ANTI-LIMACE IRONMAX PRO

De Sangosse commercialise un nouvel appât anti-limace, Iron Max Pro, autorisé sur toutes cultures ainsi que sous abri. Il peut être utilisé en agriculture biologique comme en conventionnel. Les granulés bleus contiennent des extraits de colza, appétants pour les limaces, et 3 % de phosphate ferrique. Ce dernier s'accumule dans leur appareil digestif et entraîne un blocage de leur digestion. Ce qui a pour conséquence un arrêt de leur alimentation. La dose préconisée est de 5 à 7 kg/ha, avec une application en plein, en localisé ou en mélange. Des préconisations sur les ratios d'IronmaxPro à incorporer en mélange sont prévues dans les deux à trois ans. Ironmax Pro est le deuxième produit de biocontrôle sur le marché des anti-limaces après SluXX, de Certis.



DE SANGOSSE

De Sangosse, Bonnel - CS10005 - 47480 Pont-du-Casse.
Tél. : 05 53 69 36 30. www.desangosse.fr